



Permis de construction Installation septique ou puits d'eau potable

INSTALLATION SEPTIQUE OU PUIT D'EAU POTABLE

REQUÉRANT OU DEMANDEUR

Nom :			
Adresse :			
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Principal :	Secondaire :	
Courriel :			
Propriétaire :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (* Une procuration du propriétaire est requise)		

EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Adresse ou lot :			
Code postal :			

INSTALLATION SEPTIQUE | ENTREPRENEUR OU EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Exécutant des travaux :	<input type="checkbox"/> Requérent <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Entrepreneur <input type="checkbox"/> Autre :		
Nom de l'entrepreneur :			
Adresse :			
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Bureau :	Cellulaire :	Télécopieur :
# Régie du bâtiment du Québec (RBQ) :	* Vérifier si votre entrepreneur détient la bonne sous-catégorie de licence valide.		
# Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :	* Vérifier si votre entrepreneur est inscrit au registre des entreprises.		

INSTALLATION SEPTIQUE | ÉCHÉANCE ET VALEUR DES TRAVAUX

Date début des travaux :			
Date fin des travaux :			
Valeur des travaux :	\$	* Le montant doit inclure le coût des matériaux et de la main-d'œuvre avant taxes.	

suite →
Puits d'eau potable



MISE EN GARDE:

Il est interdit d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation avant l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suivant le dépôt de la demande peut être nécessaire pour son analyse et l'émission d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.

Permis de construction Installation septique ou puits d'eau potable



PUITS D'EAU POTABLE | ENTREPRENEUR OU EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Exécutant des travaux :	<input type="checkbox"/> Requérent <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Entrepreneur <input type="checkbox"/> Autre :		
Nom de l'entrepreneur :			
Adresse :			
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Bureau :	Cellulaire :	Télécopieur :
# Régie du bâtiment du Québec (RBQ) :	* Vérifier si votre entrepreneur détient la bonne sous-catégorie de licence valide.		
# Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :	* Vérifier si votre entrepreneur est inscrit au registre des entreprises.		

PUITS D'EAU POTABLE | ÉCHÉANCE ET VALEUR DES TRAVAUX

Date début des travaux :			
Date fin des travaux :			
Valeur des travaux :	\$	* Le montant doit inclure le coût des matériaux et de la main d'oeuvre avant taxes.	

DOCUMENTS À FOURNIR

- Étude de caractérisation du site et du terrain naturel ainsi que les plans de construction et de localisation de l'installation projetée;
- Attestation de conformité ou rapport de forage réalisé et signé par un membre d'un ordre professionnel compétent en la matière ayant procédé à la surveillance du chantier (Fournir dans les 30 jours suivant la fin des travaux);
- Copie du contrat annuel d'entretien (système de traitement secondaire, secondaire avancé ou tertiaire seulement);
- Attestation annuelle du droit d'exercice du technologue (lorsqu'applicable);
- Procuration du propriétaire (lorsqu'applicable);

* D'autres documents peuvent être requis selon le cas. De plus, le requérant a l'entière responsabilité de faire signer ses plans par un professionnel membre en règle de l'ordre reconnu, en fonction de la loi qui régit leur champ professionnel respectif.

Veillez faire parvenir votre formulaire à info@ville.pontrouge.qc.ca.

Signature : _____

Date : _____